

Thème 3, Société, culture et politique dans la France du XIX^e siècle

Problématique : comment la France s'est-elle démocratisée au cours du XIX^e siècle ?

Sous-thème 2 : la Troisième République

Problématique : la III^e République, entre acceptation et contestation du régime républicain

Indications du programme :

« Après les événements de 1870 et 1871, l'enjeu est de réaliser **l'unité nationale autour de la République** : l'école, la municipalité, la caserne deviennent des lieux où se construit une culture républicaine progressiste et laïque. Mais de son installation à la loi de Séparation des Églises et de l'État, **la République est encore discutée et contestée.** »

Indications éducol :

L'intitulé du thème place la politique en troisième terme, derrière la société et la culture, dans le cadre d'une période, de 1815 à 1914, qui voit se succéder cinq régimes différents.

Mais le politique domine clairement dans les sous-thèmes consacrés au vote et à la Troisième République. C'est bien la question de la démocratisation, de ses réalisations et de son inachèvement qui fait l'unité du thème, où la République occupe une position centrale.

L'étude doit permettre de faire saisir aux élèves l'épaisseur historique de notre société démocratique actuelle.

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- que la lutte pour la démocratie est un facteur permanent tout au long du XIX^e siècle ;
- qu'en France, lutte pour la démocratie et lutte pour la République sont indissociables ;
- que le projet républicain est d'unir le pays autour des valeurs de 1789 ;
- que la revendication féminine de l'égalité avec les hommes est déjà présente avant 1914.

Mettre en avant les symboles unificateurs et les grands débats

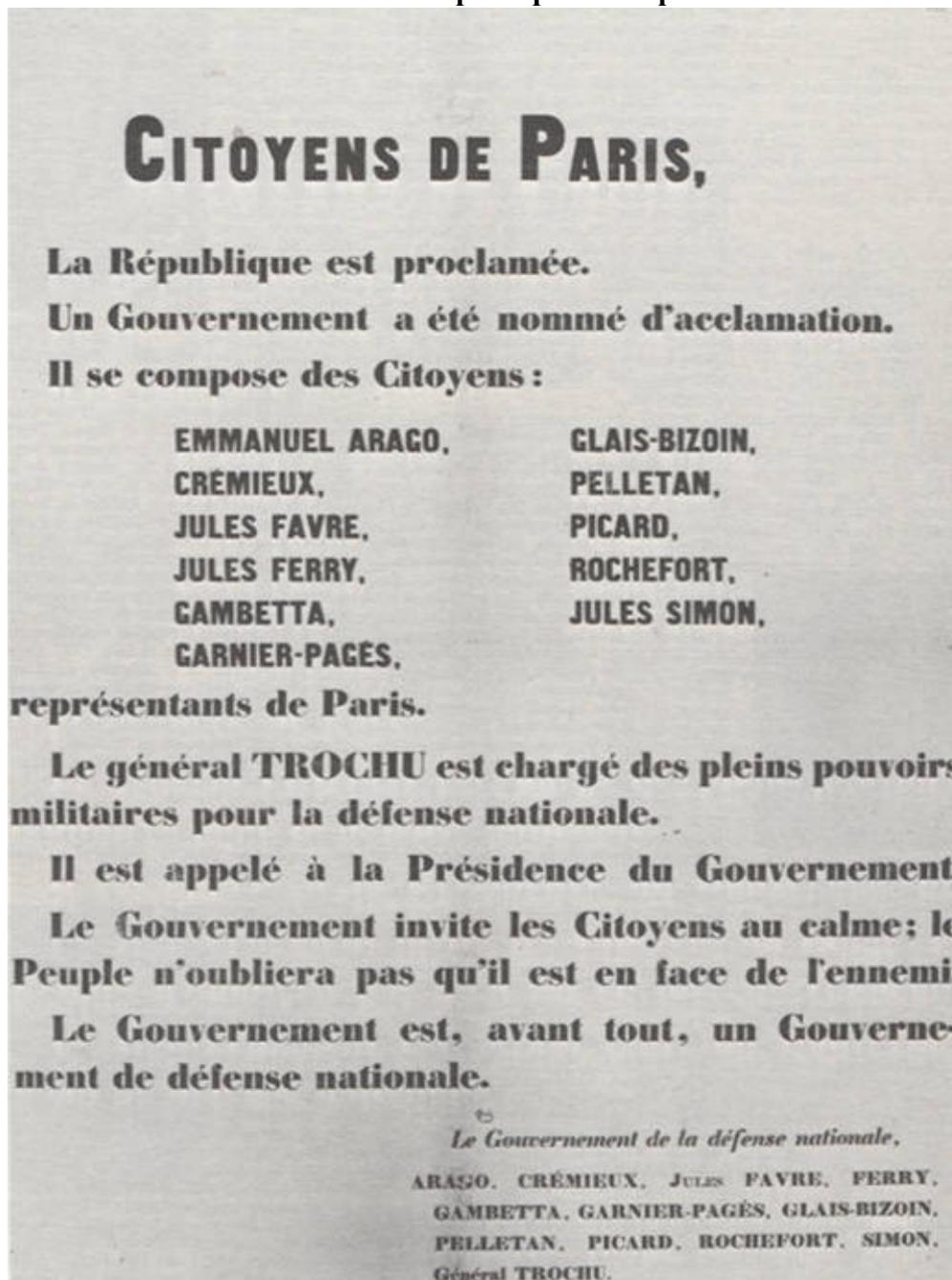
La Troisième République favorise la politisation. **Des images et des récits d'inaugurations de statue ou d'école** permettent d'aborder la politique éducative des Républicains, la monumentalité républicaine et les fêtes du régime. Il sera plus pertinent encore de s'appuyer sur **des exemples locaux**. La politisation n'est pas qu'une diffusion qui viendrait du « haut ». **L'ancrage local demeure**. Surtout, dans les affrontements politiques, les forces souvent hostiles à la République comme l'Église catholique participent au débat et permettent aussi une politisation. **L'Affaire Dreyfus et la loi de Séparation de 1905 sont autant de circonstances qui permettent de mesurer les progrès de l'apprentissage du politique**. L'Assiette au beurre, disponible sur Gallica, ou d'autres titres de la presse satirique peuvent offrir des ressources utiles pour cerner ces moments, mais on peut aussi choisir de recourir à la presse d'information plus classique. **Étudier l'un de ces deux grands moments peut donner un exemple de débat politique aboutissant à un affermissement de la République.**

I) Les débuts difficiles de la IIIe République dans une période troublée

A l'oral : présentation du contexte

Inquiet de la montée en puissance de la Prusse et de son chancelier Bismarck, l'empereur Napoléon III va déclarer imprudemment la guerre à la Prusse suite à une provocation volontaire de Bismarck : en effet, ce dernier veut la guerre afin d'obtenir le rattachement de tous les états allemands sous l'autorité prussienne, mais il ne veut pas a déclarer lui-même. Après une guerre rapide, la France est vaincue à la bataille de Sedan et l'empereur Napoléon III est fait prisonnier. Au lendemain de cette défaite, la république est proclamée en France. Paris est occupé par les troupes prussiennes, la France perd l'Alsace et la Lorraine.

Proclamation de la IIIe République le 4 septembre 1870





La proclamation de l'Empire allemand à Versailles, 18 janvier 1871, la Prusse est victorieuse et concrétise ainsi un double objectif : montrer sa puissance en Europe et réaliser l'unité de tous les états allemands en un seul, l'Empire allemand, proclamé le 18 janvier 1871 dans la galerie des glaces à Versailles. C'est un véritable traumatisme pour les Français. Huile sur toile, 250x250 cm, Anton von Werner, musée Bismarck, 1885.



- 1 : Otto Von Bismarck, chancelier de la Prusse,** c'est lui qui réalise l'union des états allemands sous l'autorité de la Prusse. Si c'est la France qui déclare la guerre à la Prusse, cette guerre est voulue par Bismarck afin d'avoir un prétexte à l'unification sous l'autorité prussienne. C'est le personnage le plus mis en valeur du tableau (veste bleue en réalité).
- 2 : l'empereur Guillaume 1^{er} :** il est roi de Prusse et les chefs des états allemands voisins (le roi Louis II de Bavière, etc) le proclament empereur ce jour-là.
- 3 : le fils de Guillaume Ier, le prince héritier futur Frédéric II (1888).**
- 4 : le décor très reconnaissable de la galerie des glaces.**

La Commune de Paris, 1871 : la dernière grande révolte populaire du XIXe siècle

Introduction : Le 4 septembre 1870, la République est proclamée et un traité de paix doit être signé avec les Prussiens. Mais le peuple de Paris refuse la défaite, il souhaite la poursuite de la guerre et se méfie de cette nouvelle république qui compte en réalité beaucoup de députés favorables à la monarchie. Bientôt, les parisiens se révoltent et élisent un nouveau gouvernement, la Commune de Paris.



Document 1 : photographie d'une barricade pendant la Commune de Paris, rue d'Allemagne et de Sébastopol, 18 mars 1871.

Document 2 : le programme de la Commune

"La Commune est la base de tout État politique comme la famille est l'embryon de la société. Elle implique comme force politique la République, seule compatible avec la liberté et la souveraineté populaire. La liberté la plus complète de parler, d'écrire, de se réunir, de s'associer, la souveraineté du suffrage universel.

Le principe de l'élection appliqué à tous les fonctionnaires et magistrats (...).

Suppression quant à Paris, de l'armée permanente. Propagation de l'enseignement laïque intégral, professionnel.

Organisation d'un système d'assurances communales contre tous les risques sociaux y compris le chômage.

Recherche incessante et assidue de tous les moyens [...] afin d'en finir avec [...] l'horrible paupérisme*."

*paupérisme = pauvreté

Manifeste du Comité central de la Commune (26 mars 1871)



Document 3 : photographie de communards fusillés. Les Versaillais (troupes du gouvernement) alliés aux Prussiens attaquent le cimetière du Père Lachaise où sont réfugiés les Communards. Ils les fusillent immédiatement.

Document 4 : La répression de la Commune par le gouvernement installé à Versailles et les forces prussiennes

"La tuerie a été atroce. Nos soldats ont promené dans les rues une implacable justice. Tout homme pris les armes à la main a été fusillé. Les cadavres sont restés semés ici un peu partout, jetés dans les coins, se décomposant avec une rapidité étonnante [...]. Paris depuis six jours n'est qu'un vaste cimetière."

Emile Zola, dans *Le Sémaphore de Marseille* du 29 mai 1871.

"Depuis l'entrée des troupes, on fusillait sans relâche. On fusillait derrière ces bosquets, dont le vert feuillage m'était apparu et que je revoyais criblé de gouttes de sang. Là, c'était un simple peloton. Quatre par quatre. Contre un mur, contre un banc. Et les soldats s'en allaient, rechargeant tranquillement leurs fusils, passant la paume de la main sur le canon poussiéreux, laissant là les morts."

Maxime Vuillaume, *Mes cahiers rouges au temps de la Commune*, 1908-1914.

Questions :

- 1) **Introduction** : quelles sont les deux raisons qui expliquent la révolte du peuple parisien face au nouveau gouvernement républicain?
- 2) **Doc. 2** : selon la Commune, quel est le seul régime politique qui permet pourtant la liberté? Souligne une phrase dans le texte qui montre que la Commune est pour la liberté d'expression.
- 3) **Doc. 2** : comment les gens travaillant pour le gouvernement (fonctionnaires) et la justice (magistrats) doivent-ils être choisis selon ce texte?
- 4) **Doc. 2** : d'après le texte, la Commune est-elle pour l'enseignement de la religion à l'école? Qu'est-ce qui le montre? A quel problème la Commune vaut définitivement mettre fin?
- 5) **Doc. 1** : qu'est-ce que les Communards (les parisiens révoltés de la Commune) organisent dans Paris ?
- 6) **Docs 3 et 4** : qu'arrive-t-il aux parisiens révoltés? Quels sont les deux groupes qui répriment la Commune ? Souligne dans les textes les passages qui montrent que cette répression est massive.

Trace écrite : née dans un contexte difficile de défaite militaire et d'occupation du territoire, la III^e République est contestée dès le départ par différents groupes : les monarchistes qui souhaitent un retour à la royauté, et les Communards qui trouvent la république trop modérée et qui souhaitent que le peuple gouverne lui-même. Après la répression très violente de la Commune, la III^e République doit tout mettre en œuvre pour que la majorité des Français approuve sa mise en place.

II) Faire adhérer les Français à la république

A) Par des lieux : l'exemple de l'école républicaine

Document 1 : Défilé de bataillons scolaires place de la République, 14 juillet 1883, lithographie anonyme de la fin du XIX^e siècle, Paris, musée Carnavalet.



Document 2, La mise en place des bataillons scolaires en 1882

D'abord mis en place à Paris, les bataillons scolaires seront généralisés à toute la France par un décret du 6 juillet 1882 (article premier : « *Tout établissement public d'instruction primaire ou secondaire ou toute réunion d'écoles publiques comptant de deux cents à six cents élèves âgés de douze ans et au dessus pourra, sous le nom de bataillons scolaires, rassembler ses élèves pour des exercices gymnastiques et militaires pendant la durée de leur séjour dans les établissements d'instruction.* »)

Le culte de la patrie est entré à l'école et les instituteurs ont pour ambition de faire de leurs élèves des patriotes sincères [...].

<https://www.histoire-image.org/etudes/annexion-alsace-lorraine>

1) **Doc. 1** : Entoure sur l'image ci-dessus trois symboles de la République française et nomme ces symboles. D'après tes connaissances, quel événement est commémoré le 14 juillet ?

2) **Doc. 2** : observe bien tous les personnages représentés sur cette illustration, qu'est-ce qui montre que toutes les catégories de Français ont l'air de participer avec enthousiasme au défilé du 14 juillet ?

3) **Docs 1 et 2** : Explique ce que sont les bataillons scolaires (nombre d'élèves nécessaire pour constituer un bataillon, âge, activités, etc.). Qu'est-ce que les instituteurs doivent faire aimer aux élèves selon ce texte ?

3) **Doc. 1** : à quoi ressemble le défilé de ces écoliers ?

Question bilan : au cours du XIXe siècle, la république est très critiquée par une partie de la population, d'après toi, pourquoi ce sont particulièrement aux enfants et aux jeunes que l'on fait célébrer la République ?

En complément en cours dialogué :



La tache noire, Albert Bettanier, Deutsches Historisches Museum, Berlin, 1887.

La perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine est vécue par les Français comme un traumatisme. Ces régions apparaissent en noir sur les cartes de France car le pays est en deuil de ces régions perdues.

<https://www.histoire-image.org/etudes/annexion-alsace-lorraine>

Séquence proposée par Juliette Muller, collège du Parc (Bletterans)



Reconstitution d'une salle de classe de la fin du XIXe siècle, Musée des Arts et traditions populaires, Champlitte (Haute-Saône)



- 1 : l'Alsace-Moselle perdue en 1870 et peinte en noir sur la carte de France.
2 : l'uniforme des écoliers appartenant aux bataillons scolaires, futurs soldats de la République.
3 : les fusils en bois servant aux manœuvres des bataillons scolaires.



- 1 : les fusils en bois servant aux manœuvres des bataillons scolaires.

Trace écrite : La nouvelle République compte sur **l'école et les instituteurs pour faire des enfants de futurs républicains**, convaincus que la république est le meilleur système. On apprend aux élèves les **valeurs républicaines d'égalité et de fraternité**, et on les éduque à être **de futurs soldats prêts à défendre leur patrie et à reconquérir des territoires perdus**.

Loi du 16 juin 1881 établissant la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques [...]

Art. 1er.-Il ne sera plus perçu de rétribution scolaire dans les écoles primaires publiques [...].
Le prix de pension dans les écoles normales est supprimé.

Loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire [...]

Art. 1er.-L'enseignement primaire comprend :

L'instruction morale et civique ;

La lecture et l'écriture ; La langue et les éléments de la littérature française ;

La géographie, particulièrement celle de la France ;

L'histoire, particulièrement celle de la France jusqu'à nos jours ;

Quelques notions usuelles de droit et d'économie politique ;

Les éléments des sciences naturelles physiques et mathématiques ;

leurs applications à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts industriels, travaux manuels et usage des outils des principaux métiers ;

Les éléments du dessin, du modelage et de la musique ;

La gymnastique ;

Pour les garçons, les exercices militaires ;

Pour les filles, les travaux à l'aiguille.

Art. 2.-Les écoles primaires publiques vaqueront un jour par semaine, en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse, en dehors des édifices scolaires.

Art. 4.-L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus [...]

<http://www.senat.fr/evenement/archives/D42/mars1882.pdf>

1) Souligne en rouge dans les textes de loi les passages qui montrent que l'école primaire devient obligatoire. Souligne en vert les passages qui montrent que l'école est gratuite. Souligne en noir les passages qui montrent que l'école est laïque. Réalise une légende à partir de ce que tu as souligné.

2) L'enseignement est-il tout à fait le même pour les filles et les garçons ? Justifie ta réponse à l'aide du texte.

B) Par des symboles

Ce n'est qu'en 1879-1880 qu'elle (la devise) est institutionnalisée comme devise de la France républicaine, en même temps que la *Marseillaise* devient son hymne et le 14 juillet, sa fête nationale. Il est alors décidé que les mots *liberté, égalité, fraternité* seront inscrits au fronton de tous les bâtiments officiels. [...]

L'image de la Liberté, devenue peu à peu celle de la Nation et de la France, donne naissance [...] surtout à partir de 1875 aux figures de « Marianne ». Ce nom propre [...] désigne de manière familière l'allégorie féminine, la plus souvent sculptée ou gravée, incarnant la République.

Michel Pastoureau, *Les emblèmes de la France*, Editions Bonneton, 2001, Paris.

A l'aide du texte, complète le tableau ci-dessous en associant chaque image au bon symbole républicain.

 <p>Statue de la place de la République (Paris, 1883)</p>	 <p>Fronton de la mairie de Pagny-sur-Meuse, fin XIXe siècle</p>	 <p>Partition et paroles (vers 1900)</p>	 <p>Drapeau avec blason, IIIe République</p>	 <p>Médaille de commémoration, Lille, 1880</p>
<p>Symbole républicain :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Lieu/moment où l'on trouve ce symbole sous la IIIe République :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Symbole républicain :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Lieu/moment où l'on trouve ce symbole sous la IIIe République :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Symbole républicain :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Lieu/moment où l'on trouve ce symbole sous la IIIe République :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Symbole républicain :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Lieu/moment où l'on trouve ce symbole sous la IIIe République :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Symbole républicain :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Lieu/moment où l'on trouve ce symbole sous la IIIe République :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

III) Une république encore discutée et contestée

La loi de séparation des églises et de l'État en 1905



Lithographie 1904 - Hatier 1ere p 156

Document 1 : *La séparation*, lithographie anonyme, Musée Jean Jaurès, Castres
<https://www.histoire-image.org/etudes/separation-eglise-etat>

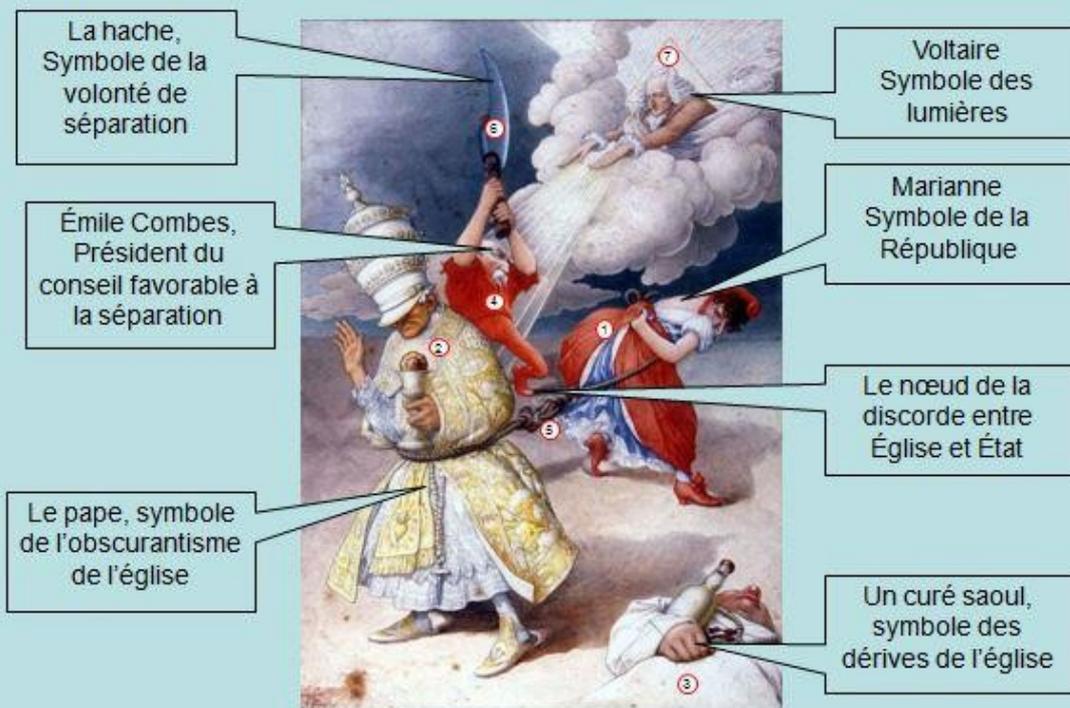
1) Associe à chaque personnage de la liste ci-dessous le numéro qui correspond :

- Le pape Pie X, chef des chrétiens catholiques :
- Émile Combe, préside le gouvernement, républicain et anticlérical :
- Voltaire, philosophe des Lumières, qui représente la lumière de la raison :
- Marianne, la République française :
- Un curé saoul qui cuve son vin :

2) Quels symboles républicains sont présents sur cette caricature ?

3) Cite deux éléments de la caricature qui présentent l'Église d'une façon ridicule.

La séparation de l'église et de l'État vu par un caricaturiste.



<http://www.pearltrees.com/74encasdebesoin/loi-1905/id15828669/item76777629> (académie de Nantes)

Document 2 : une loi de séparation qui engendre des débats

[...] Des monarchistes infiltraient l'armée et les grands corps de l'État. Nombre de catholiques ne s'étaient pas ralliés à la République en dépit des appels du pape Léon III. La séparation des Églises et de l'État [...] devenait urgente. [...] Les condamnations réitérées de la politique française par le nouveau pape Pie X [...] aboutirent à la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Vatican le 30 juillet 1904. [...]

En dépit de la chute du gouvernement Combes, la proposition de loi défendue par Aristide Briand est enfin mise en débat. Après trois mois d'âpres affrontements, elle est adoptée le 3 juillet, par 341 députés contre 233. L'ont votée [...] tous les républicains laïques unis en dépit de leurs différentes sensibilités [...].

Toutes les religions et toutes les convictions sont désormais libres et égales en droit. Aucune Église ne doit être privilégiée. [...] La République n'a pas à organiser les cultes car elle ne connaît que des citoyens, pas des croyants ou des incroyants.

Les religions ne seront plus financées par l'État car elles doivent vivre des seules contributions de leurs fidèles. [...]

Si l'Église catholique condamna la loi de 1905, elle ne put en empêcher l'application et finit par l'admettre en 1924.

Article de Jean-Paul Scot, historien, *L'Humanité*, 11 décembre 2015

<http://www.humanite.fr/la-loi-du-9-decembre-1905-toujours-dactualite-592419>

4) **Doc. 2** : quels sont les deux groupes qui n'acceptent pas la république selon ce texte ?

5) **A l'aide des documents 1 et 2**, complète le tableau suivant en classant des personnages ou des groupes de personnages cités dans les deux documents dans la bonne colonne.

Pour la loi de séparation des églises et de l'État	Contre la loi de séparation des églises et de l'État

5) **Doc. 2** : l'église catholique ne sera plus financée par l'État après 1905, comment sera-t-elle financée ? Combien d'années l'Église catholique restera-t-elle opposée à la loi de 1905 ?

6) **Doc. 2** : comment les Français sont-ils considérés par la République ? Relève une phrase du texte qui résume la séparation des églises et de l'État.

En complément en cours dialogué :

Document 3 : la loi de 1905

ARTICLE PREMIER. - La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

ART. 2.- La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.

Proposition évaluation : affaire Dreyfus

Conclusion : une République qui se renforce , de plus en plus acceptée et reconnue par tous

Affiche du centenaire de la République, 1892



Séquence proposée par Juliette Muller, collège du Parc (Bletterans)



Suffrage universel, Un bureau de vote en 1891. Peinture d'Alfred Bramtot (1852-1894) 1891, les Lilas, mairie • Crédits : Photo Josse / Leemage - AFP

Les funérailles de Victor Hugo : un moment de consensus national autour de l'idée républicaine (possibilité EPI)

« Je donne cinquante mille francs aux pauvres. Je désire être porté au cimetière dans leur corbillard. Je refuse l'oraison de toutes les Églises. Je demande une prière à toutes les âmes. Je crois en Dieu »

« Cette foule en blouse, en casquette, en bourgeron, en pantalon de travail, c'était bien le vrai peuple de Paris qui venait décerner son ultime hommage au grand poète » (Le Cri du Peuple)



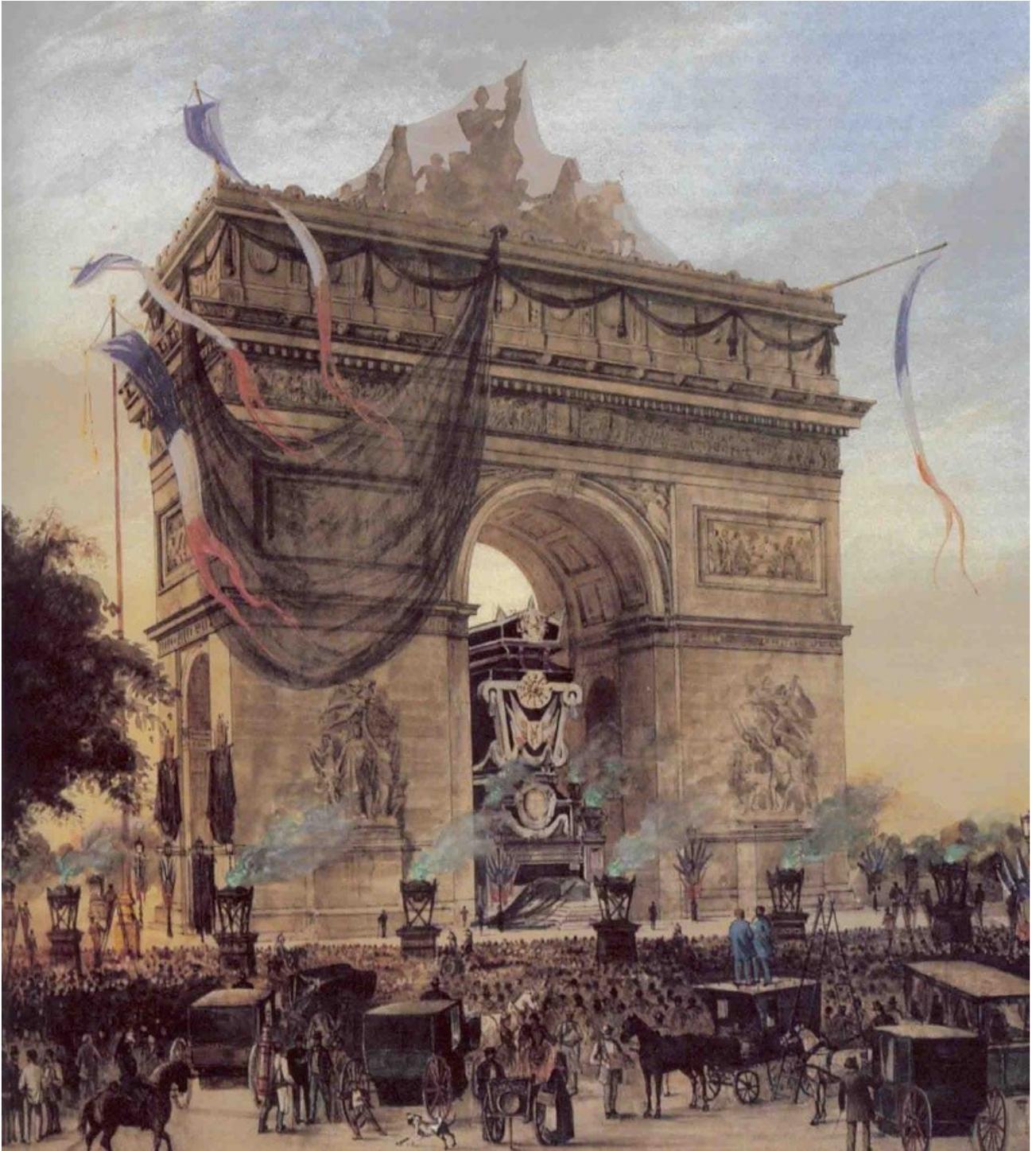
Le

cortège funèbre dans le « corbillard du pauvre » voulu par Victor Hugo sur les champs Elysées



Séquence proposée par Juliette Muller, collège du Parc (Bletterans)

Le cercueil déposé sous l'Arc de triomphe.....Puis au Panthéon réouvert pour l'occasion et qui sera définitivement désacralisé (« un acte d'impiété publique » selon l'archevêque de Paris).



Les funérailles de Victor Hugo, tableau de Georges-François Guiaud, 1885, dessin aquarellé, Paris, musée Carnavalet

Témoignage de Maurice Barrès, (*Les Déracinés*, 1897)

« [...] Un immense voile de crêpe, dont on avait essayé de tendre l'angle droit de l'Arc de Triomphe, paraissait, des Champs-Élysées, une vapeur, une petite chose déplacée sur ce colosse triomphal. La garde du corps, confiée aux enfants des bataillons scolaires, était relevée toutes les demi-heures pour qu'un plus grand nombre participassent d'un honneur capable de leur former l'âme. Ces enfants, ces crêpes flottants, ces nappes d'administrateurs épandues à l'infini et dont les vagues basses battaient la porte géante, tout semblait l'effort des pygmées voulant retenir un géant : une immense clientèle crédule qui supplie son bon génie. [...] d'une extrémité à l'autre des Champs-Élysées se produisit un mouvement colossal, un souffle de tempête ; derrière l'humble corbillard, marchaient des jardins de fleurs et les pouvoirs cabotinants de la Nation, et puis la Nation elle-même, orgueilleuse et naïve, touchante et ridicule, mais si sûre de servir l'idéal ! Notre fleuve français coula ainsi de midi à six heures, entre les berges immenses faites d'un peuple entassé depuis le trottoir, sur des tables, des échelles, des échafaudages, jusqu'aux toits. Qu'un tel phénomène d'union dans l'enthousiasme, puissant comme les plus grandes scènes de la nature, ait été déterminé pour remercier un poète-prophète, un vieil homme qui, par ses utopies, exaltait les cœurs, voilà qui doit susciter les plus ardentes espérances des amis de la France. Le son grave des marches funèbres allait dans ses masses profondes saisir les âmes disposées et marquer leur destinée. Gavroche, perché sur les réverbères, regardait passer la dépouille de son père indulgent et, par lui, s'élevait à une certaine notion du respect. [...] ».

Informations complémentaires :

Des funérailles entrées dans « la mythologie laïque et républicaine », un moment de liesse populaire et une certaine instrumentalisation de la part de la III^e République, « frapper l'opinion et asseoir l'idéologie républicaine » (<http://www.ina.fr/video/R15138199>)

Le gouvernement fait paraître deux décrets au Journal Officiel le 27 mai 1885, cinq jours après le décès :

" Le Panthéon est rendu à sa destination primitive et légale. Les restes des grands hommes qui ont mérité la reconnaissance nationale y seront déposés. "

"Le corps de Victor Hugo sera déposé au Panthéon."

La presse catholique fulmine : "Satan triomphe" "On chassera Dieu pour faire place à M Hugo (*L'Univers*). Ces funérailles symboliseront "la désaffection de la France arrachée à l'Eglise et vouée au culte maçonnique" (*La Croix*).

Le 29 mai, des ouvriers montent sur le fronton de l'église, scient la croix et déracinent son montant. Du 29 au 31, plusieurs bagarres éclatent sur la place entre catholiques et républicains.

Pour contrôler le processus jusque dans ses moindres détails, chaque délégation est obligée de s'inscrire préalablement auprès des services administratifs. 1168 groupes accomplissent ces démarches : 185 délégations communales, 161 sociétés artistiques, 141 chambres syndicales et sociétés ouvrières, 128 organisations de gauche (socialistes, radicaux...), 122 écoles et sociétés d'éducation, 107 sociétés sportives, 76 délégations étrangères, 72 coopératives de prévoyance et secours mutuels, 61 groupes de la Libre Pensée, 46 sociétés militaires et patriotiques, 40 loges maçonniques...